

● (1650)

[Traduction]

Mon nom est Claude Brouillette et je suis vice-président exécutif de la H. H. Brown Shoe Co. (Canada) Ltd. de Richmond, au Québec.

Nous fabriquons des chaussures d'hommes, des bottes de travail, des chaussures fines, des bottes de cowboy et des patins.

Notre production journalière, qui était de 7,000 paires en 1973 et 1974, est tombée à 5,500 paires, soit une diminution de 22 p. 100.

En 1973, nous avions 769 employés alors qu'en 1977 nous n'en avons plus que 656, soit 113 de moins.

Un bon nombre de ces employés travaillaient dans notre compagnie depuis de nombreuses années.

Nous sommes le principal employeur à Richmond et nous avons toujours eu des relations ouvrières paisibles et agréables.

Notre compagnie a été très prospère depuis ses débuts, en 1953, jusqu'à 1974. Depuis lors, notre production a diminué de 225,000 paires par an.

Il est certain que nous avons perdu ces ventes à cause des importations venant surtout de la Corée du Sud, de Taiwan, de la Pologne, des États-Unis, de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie et du Brésil. Les marchandises venant de ces pays sont la copie exacte de nos chaussures comme je vous le démontrerai plus tard, et elles sont offertes à nos clients à des prix 30 p. 100 mois chers que les nôtres.

La situation est urgente et il faut prendre des mesures immédiates. On a présenté à votre tribunal des instances pour qu'un comité soit formé. J'ai bien peur, monsieur le président, qu'avant que ce comité ne soit formé il ne reste plus assez de fabricants pour y siéger.

Notre modéliste vient de passer trois semaines en Europe pour trouver de nouvelles idées de modèles, de formes, de couleur, etc. Il a également assisté à la plupart des expositions de la chaussure en Europe et en Amérique.

Notre équipement et nos usines sont aussi modernes, sinon davantage, que ceux de nos concurrents de l'étranger.

Même si nous considérons les nombreux styles et pointures que nous devons produire chaque jour, la diminution constante de notre production ces dernières années, le volume de vente que nous avons perdu à cause des importations et qui a créé une grosse augmentation à court terme car nous devions fonctionner à 65 p. 100 de notre capacité, nous avons une productivité supérieure à celle de nos autres succursales américaines et de n'importe quel autre fabricant de chaussures pour homme que je connaisse en Amérique.

Que pouvons-nous faire d'autre?

Notre société a été établie il y a 25 ans et s'enorgueillit d'être un membre respecté de l'industrie de la chaussure au Canada.

Nous sommes persuadés d'avoir fait tous les efforts possibles pour concurrencer les importations mais sans un marché nous ne pouvons survivre.

Nous désirons continuer d'approvisionner nos clients et de leur garantir la qualité, le confort et la sécurité de livraison.

Monsieur le président, nous ne pouvons survivre que si l'on nous accorde une juste part du marché.

[Français]

Monsieur le président, encore une fois ça presse. Il suffit de lire attentivement ces mémoires que j'ai lus, ceux-là et d'autres, pour savoir que c'est urgent. Le sort de milliers de familles, de travailleurs, est entre les mains du gouvernement actuel. Va-t-il les laisser tomber une fois de plus? J'espère, comme le disait ce ministériel un soir en réponse à une question que je posais sur la chaussure, que le caucus libéral se penchera sur cette question. Quant à moi, j'y reviendrai plus tard afin que quelque chose de concret soit fait et que les travailleurs de la chaussure soient satisfaits d'une économie qui s'élargit au lieu de se rétrécir, d'un commerce qui s'élargit au lieu de se rétrécir. Ce commerce doit s'élargir en faveur surtout des travailleurs canadiens et des manufacturiers canadiens. En terminant, je demanderais au gouvernement de supprimer aussitôt que possible, si cela est encore possible, enfin dans un laps de temps raisonnable afin de ne pas créer plus de problèmes, cette loi anti-inflation laquelle, je pense, n'a pas touché le cœur du problème, c'est-à-dire celui qui profite réellement de l'inflation au pays.

Bell Canada

[Traduction]

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous avons aujourd'hui la possibilité, non seulement de débattre les répercussions du programme actuel et les progrès qui ont pu être réalisés à ce titre, mais aussi de revoir les choix pour l'avenir, lorsque le programme sera parvenu à son terme. Cette situation pose aux députés de nombreuses questions auxquelles à mon avis, le gouvernement et le pays ont droit d'exiger des réponses. Par exemple, comment les députés envisagent-ils de faire face aux défis économiques que nous réserve l'avenir, particulièrement en ce qui concerne l'inflation? Comment devons-nous éviter par exemple la menace d'une relance de l'inflation au Canada? Le gouvernement a donné son analyse de ces questions dans le Livre vert intitulé «Programme de coopération» et a élaboré une politique pour la période de l'après-contrôles. Les trois jours de débat auront été utilisés utilement s'ils peuvent fournir un éventail complet d'approches possibles pour le contexte économique futur et si nous pouvons obtenir une déclaration bien claire de la part de chacun des partis représentés à la Chambre sur la position qu'ils entendent adopter.

Je voudrais axer ma participation au débat sur quatre points: tout d'abord, étudier les résultats du programme en comparant la situation qui existait en octobre 1975 à celle dans laquelle nous nous trouvons présentement; deuxièmement, établir l'approche du gouvernement en matière de décontrôle; troisièmement, parler de la situation économique postérieure aux contrôles de la façon dont nous l'entrevoions et également vous parler de certaines des propositions que nous avons faites dans le document intitulé «Programme de coopération»; et quatrièmement, faire des remarques sur certains des arguments que nous avons entendu formuler par l'opposition cet après-midi.

Plusieurs autres ministres interviendront dans le débat pour parler de la restructuration prévue dans ce document. Certains de mes collègues donneront leurs propres prévisions en matière d'inflation et ils parleront du programme de lutte contre l'inflation.

Je ne sais pas très bien s'il y a une heure réservée aux initiatives parlementaires ce soir.

M. Baker (Grenville-Carleton): Oui.

M. Macdonald (Rosedale): Alors, j'aimerais dire qu'il est 5 heures.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Comme il est 5 heures, la Chambre passe aux initiatives parlementaires qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui, soit les bills privés, les avis de motion et les bills publics.

● (1700)

[Traduction]

BILLS PRIVÉS

BELL CANADA

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 2 juin, de la motion de M. O'Connell: Que le bill S-2, concernant Bell Canada, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé en comité permanent des transports et des communications.